

SYLVICULTURE

Valoriser les bois scolytés

Lors de leur assemblée générale, les communes forestières ont mis en avant l'importance de traiter les arbres parasités, mais également alerté sur le risque d'incendie grandissant.

JOSÉPHINE JOSSERMOZ

« Nous sommes depuis quelques années dans une situation de complexification de la gestion forestière. En 2016, les premiers signes de dépérissement de la forêt sont apparus avec le scolyte », explique Patrick Chaize, président des Communes forestières de l'Ain (Cofor 01), à l'occasion de l'assemblée générale de l'association, le 26 juin. Auparavant, le bois sur pied était vendu en fonction des besoins budgétaires des municipalités, sorte de caisse d'épargne utilisée selon les investissements. Seulement, face au parasite, les Cofor de l'Ain ont dû choisir entre laisser les bois dépérir, avec le risque d'amplifier la crise sanitaire, ou apprendre à valoriser les bois secs. « Si nous les coupons à temps, ces arbres scolytés ont les mêmes caractéristiques techniques que les autres, seulement le bois devient bleuté. » Si la deuxième option s'est imposée, il a fallu mettre en place un contrat d'approvisionnement spécial entre les communes et les scieurs, pour que ces derniers acceptent une certaine quantité de bois parasités. Les villages détenteurs de bois sains reportent pour leur part l'abatage des arbres pour permettre aux municipalités atteintes de vendre les leur. Patrick Chaize alerte sur l'urgence à valoriser ces bois bleutés. « Si hier les forêts finançaient les communes, la situation risque d'être



CYRIL ESCOFFIER/ONF

inverse demain. Seulement cela ne durera pas éternellement, les élus ne voudront peut-être plus investir dans quelque chose qui ne rapporte rien et devient coûteux. »

INCENDIE

En parallèle, un autre risque est mis en avant par le président de l'association, celui de l'incendie. Avec les sécheresses de plus en plus fréquentes, la menace grandit d'année en année. « Je milite pour de la surveillance assistée, c'est-à-dire des caméras associées à de l'intelligence artificielle qui vont analyser les départs de feu. Plus ces derniers sont pris en charge tôt, plus il est facile de les arrêter. Au bout d'une seconde, un verre d'eau suffit à éteindre les flammes. Au bout d'une minute, il faut un seau et au bout de dix, une tonne d'eau. » Dans l'Ain, l'entreprise Paratronic propose déjà une telle technologie. Une piste peut-être à envisager dans les années à venir. ■

89

L'association regroupe 89 des 124 communes forestières de l'Ain, représentant environ 90% de la surface totale des forêts communales.

APPRENDRE AUX NOUVELLES GÉNÉRATIONS

L'Ain compte également deux forêts pédagogiques. Les communes de Val-Revermont et Culoz-Béon ont en effet mis des parcelles à la disposition de leur groupe scolaire. Une initiative qui permet aux jeunes générations d'apprendre à gérer les bois sur un temps long. « Les élèves peuvent faire de vrais choix d'aménagement en fonction de leur âge. À Val-Revermont, par exemple, les enfants ont de quatre à dix ans. Au début, ils commencent par passer plus de temps en forêt, puis par rencontrer des personnes qui y travaillent, avoir une notion de ce qui est possible ou non de faire dans ce milieu. Enfin, ils pourront proposer des projets pluriannuels », explique Bastien Brunet, référent régional équilibre sylvocynégétique et chargé de mission de l'Ain pour les communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes.